

LENT

Localisation

Clichés

Auteure : Colette Gaudillier

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R...

Le Jura démocratique, 17 juin 1922

Auteurs :

Architecte : Romand, à Champagnole.

Entreprise : Marbreries générales à Paris.



Description

Pilier sur 2 marches d'escalier, soutenant une statue de poilu embrassant le drapeau

Éléments décoratifs : croix de guerre, branches de laurier et de chêne

Symbolique religieuse : néant

Entourage : grilles devant lesquelles sont placés 2 canons et 4 obus avec chaînes

Défunts

1914-18 : 8

Population

1911 116 habitants

1921 89 habitants

Financement

souscription : non

subvention : 4 608 F
apport de la commune : 24 192 F
Montant total 28 800 F

Historique de la réalisation

26 avril 1921 : décision prise d'ériger un monument, suivant l'accord passé le 8 avril entre le maire Girod et Gourdon, directeur des Marbreries générales à Paris. Ce dernier accepte d'exécuter ce monument suivant le dessin de Romand, architecte à Champagnole. Entièrement en granit et panneaux de marbre, il comprend toutes inscriptions gravées avec lettres or fin, couronne, croix de guerre avec fourragère bronze ; la statue sera en marbre blanc de Carare, finement sculptée pour 24 100 F rendu posé, y compris inscriptions et de 4 700 F pour camionnage

12 mai 1921 : le projet est déféré à la commission spéciale. Le rapporteur, Lavoiseau, professeur au lycée, juge l'ensemble un peu lourd mais propose un avis favorable.

17 juillet 1921 : le conseil approuve l'avis de Romand, agent voyer cantonal sur l'emplacement du monument

5 septembre 1921 : le préfet approuve le marché passé avec **Gourdon, marbrier** à Paris.

27 septembre 1922 : Les marchés passés avec Eugène Perret, de Lent et Albéric Martignoni, entrepreneur à Sirod, sont soumis à l'homologation préfectorale.

20 novembre 1921 : le conseil décide la vente de titres de la commune jusqu'à concurrence de 18 000 F et en demande l'autorisation au préfet.

20 août 1922 : Selon le rapport de l'agent voyer cantonal, qui a surveillé les travaux, demandés par la commune ; aménagement de la place aux abords immédiats du monument, établissement d'une clôture autour du terrain et mise en place de divers attributs militaires offerts par le ministère de la Guerre.

18 septembre 1922 : Le conseil, considérant que la somme de 5 000 F portée à l'article 55 du budget additionnel est insuffisante, vote à titre de complément la somme de 2 500 F pour frais d'achèvement et d'inauguration.

13 décembre 1922 : le conseil approuve l'achat conclu avec Octave Courvoisier du terrain nécessaire à l'emplacement du monument pour la somme minimale de 250 F et demande que la commune soit dispensée des formalités coûteuses de transcription et charge des hypothèques, ce qui est accordé le 20 décembre 1922. L'acte d'acquisition du terrain de Courvoisier porte sur une surface de 21ca dans chacune des parcelles 356 et 357 du cadastre, section F, lieudit « Au Village ».

Le Jura démocratique du 17 juin 1922 présente l'inauguration du monument qui témoigne du climat d'union sacrée :

« La coquette commune de Lent a inauguré dimanche dernier, au milieu d'une affluence nombreuse, le magnifique monument qu'elle a élevé à la mémoire de ses enfants morts pendant la guerre. Devant un autel élevé en plein air et décoré de fleurs abondantes, Mr le vicaire de Sirod, qui est un ancien poilu, a prononcé une de ces allocutions vibrantes comme il en prononçait au front. Il a pris pour thème de son prêche ces 2 vers de la Marseillaise « Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé ! » et il a glorifié en termes éloquents les soldats qui avaient fait si joyeusement le sacrifice de leur vie pour la défense de leurs foyers, et dont c'était aujourd'hui le jour de gloire.

La foule s'est ensuite transporté devant le monument, dominé par un superbe poilu en marbre blanc, serrant entre ses bras, d'un geste héroïque, le drapeau de la France.

Tour à Tour prirent la parole MM Girod, maire de Lent, Marguier, maire de Sirod, Schacre, maire de Champagnole, et Aimé Berthod, conseiller général du canton. M. Prost, président du conseil d'arrondissement, empêché au dernier moment, s'était fait excuser.

M Aimé Berthod évoque avec force la pensée des héros morts, qu'il était du devoir des vivants de réaliser aujourd'hui. » Ils sont morts pour que la France vive dans la liberté ; ils sont morts avec l'espoir qu'ils faisaient la dernière des guerres et qu'une ère nouvelle de justice et de paix se lèverait pour l'humanité. Quelles que soient les obscurités de l'heure c'est ce haut idéal qu'il nous faut avoir sous les yeux si nous voulons que tant de sacrifices n'aient pas été accomplis en vain. »

Cette belle cérémonie laissera un durable souvenir à tous ceux qui y ont assisté.

Un banquet réunit ensuite les électeurs de Lent et leurs invités, et au dessert, M. le curé de Sirod, M. Le Maire de Lent et M. Aimé Berthod prirent de nouveau la parole... »

Autres traces mémorielles

église de Sirod abrite un monument paroissial important donnant les morts « Pro Deo et Patria » de Sirod, mais aussi de Bourg de Sirod, Lent et Treffay (pour ces communes, les noms donnés par les deux monuments sont strictement identiques. (Conte est un cas particulier puisqu'appartenant au canton de Nozeroy.)